

➤ **À PARTIR
DU 1^{ER} SEPTEMBRE 2024,
VOTRE BAC VERT
SERA COLLECTÉ
1 SEMAINE SUR 2***



** Communes concernées :*

- Agnin
- Anjou
- Assieu
- Auberives-sur-Varèze
- Bougé-Chambalud
- Chanas
- Cheyssieu
- Clonas-sur-Varèze
- La Chapelle-de-Surieu
- Le Péage-de-Roussillon
- Les Roches-de-Condrieu
- Roussillon
- Sablons
- Saint-Alban-du-Rhône
- Saint-Clair-du-Rhône
- Saint-Maurice-l'Exil
- Saint Prim
- Saint-Romain-de-Surieu
- Salaise-sur-Sanne
- Sonnay
- Vernioz
- Ville-sous-Anjou

? Pourquoi mon bac à ordures ménagères ne sera ramassé qu'1 semaine sur 2 ?

➤ Depuis la mise en place des nouvelles consignes de tri concernant les emballages, en secteur rural et pavillonnaire :

**1 BAC SUR 4
N'EST PAS PRÉSENTÉ
À LA COLLECTE**

**1 BAC SUR 2
PRÉSENTÉ À LA COLLECTE
EST À MOITIÉ VIDE**

? Une collecte tous les 15 jours ? Mais mon bac vert va se remplir trop vite !

➤ Pas d'inquiétude. La majorité des foyers ont un volume de bac adapté à cette nouvelle fréquence de collecte.

70% DU CONTENU DU BAC VERT PEUT ÊTRE VALORISÉ :

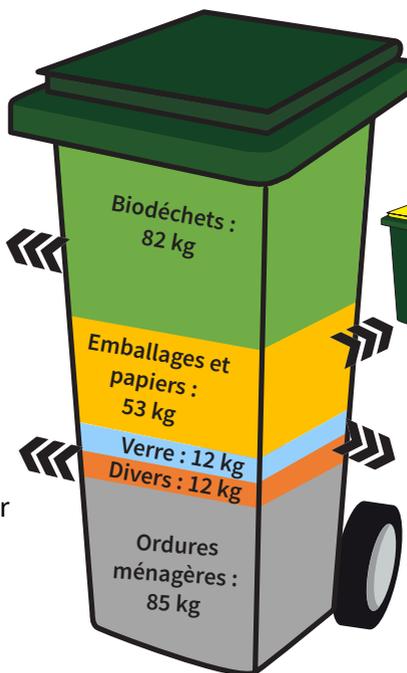


Au composteur !

Disponible pour 10 € à la Communauté de communes, sous réserve des stocks disponibles.



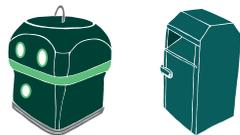
À la déchèterie pour les déchets issus de vos travaux ou d'un nettoyage.



Poubelle « type » d'un habitant en 2023

Au bac jaune.

Désormais 100 % des emballages et des papiers se trient.



Aux points d'apport volontaire : verre, vêtements, linge de maison et chaussures.

Biodéchets : 82 kg

Emballages et papiers : 53 kg

Verre : 12 kg
Divers : 12 kg

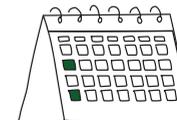
Ordures ménagères : 85 kg

i Les gros producteurs d'ordures ménagères, comme les cantines, seront collectés 1 fois par semaine.

Si après avoir utilisé les filières de tri à votre disposition, il s'avère que votre bac vert est trop petit, vous pouvez contacter le service Environnement ou remplir le formulaire disponible sur entre-bievreethone.fr et dans vos mairies.

? Mon jour de collecte habituel pourrait-il changer ?

➤ Oui, il est possible que votre jour de collecte change à compter du 1^{er} septembre 2024 car les tournées de collecte vont être repensées.



Un calendrier de collecte sera disponible dans l'été sur entre-bievreethone.fr et dans vos mairies.

i Le bac à ordures ménagères de TOUS LES FOYERS sera collecté 1 fois par semaine en juillet et en août.

? Dans ma commune, il y aura des habitants collectés une fois par semaine.

Moi j'habite juste à côté et je serai collecté seulement une fois tous les 15 jours, pourquoi ?

➤ Dans chaque commune, des périmètres où la collecte est nécessaire toutes les semaines ont été définis. Le choix dépend de plusieurs paramètres : densité de population, typologie de l'habitat et de son environnement...

Si vous habitez les zones denses comme les centre-villes ou certains immeubles des communes suivantes :

- Le Péage-de-Roussillon
- Roussillon
- Salaise-sur-Sanne
- Les Roches-de-Condrieu
- Saint-Maurice-l'Exil
- Saint-Clair-du-Rhône
- Chanas
- Sablons



Votre bac à ordures ménagères pourra être collecté toutes les semaines.

? Quels sont les objectifs de cette mesure ?

- Par cette décision, la Communauté de communes a pour objectifs de :
- maîtriser l'augmentation des coûts,
 - diminuer le nombre de camions sur les routes et le volume de déchets à traiter,
 - inciter à mieux trier les déchets.

La réduction de la fréquence de collecte du bac à ordures ménagères se généralise au niveau national

Cette fréquence de collecte du bac vert, réduite à 1 fois tous les 15 jours, a fait ses preuves sur les 15 communes de l'est du territoire depuis 10 ans.



TOUS LES EMBALLAGES ET LES PAPIERS SE TRIENT DANS LE BAC JAUNE !



le papier et les petites boîtes en carton



tous les aérosols, bouteilles, boîtes et tubes en métal (y compris les petits)



toutes les bouteilles, flacons, tubes, pots en plastique



PENSEZ À COMPOSTER !



épluchures



marc de café et sachets de thé



végétaux



essuie-tout



restes de repas

VOS DÉMARCHES

sur entre-bievretrhone.fr

- ▶ télécharger les consignes de tri
- ▶ demander vos bacs (ordures ménagères ou déchets recyclables), votre composteur ou un changement de volume de vos bacs
- ▶ connaître le jour de collecte de votre bac
- ▶ consulter les horaires de déchèteries

Contactez le **service le service Environnement** :
 du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
 ☎ 04 74 29 31 15 ✉ ambassadeur@entre-bievretrhone.fr
 9 rue du 19 mars 1962 - 38550 Saint-Maurice-l'Exil